

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'ASPALA

Les membres de l'ASPALA se sont réunis en assemblée générale annuelle le lundi 22 mars 2021 sur convocation du bureau.

Conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, l'assemblée générale s'est tenue exceptionnellement en visioconférence via l'application Microsoft Teams,

Les délibérations ont porté sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Désignation du président et du secrétaire de séance
2. Bilan moral et financier de l'association :
 - Rapport d'activité du club et de ses commissions - vote
 - Rapport financier et approbation des comptes 2020 – voteProjets du club pour l'année 2020-2021 – Présentation des commissions
3. Projet de budget 2021 :
 - Impact de la crise de la COVID sur les activités du club - proposition de remboursement partiel des cotisations 2020-2021/réduction du montant des cotisations 2021-2022
 - Vote du montant des cotisations pour la saison 2021-2022
 - Présentation du budget prévisionnel 2021 - Vote
4. Point sur le résultat des élections de la Ligue Ile-de-France FFM, du comité territorial 92 et sur les échéances électorales de la Fédération
5. Questions diverses

Documents annexés : A-Présentation et Bilan Financier

Avant d'entrer en séance, les membres présents se sont désignés sur le logiciel Microsoft Teams. L'extraction de la liste des participants fait ressortir :

- 80 membres présents,
- 48 membres ayant donné procuration,
- 22 membres mineurs de moins de 16 ans représentés par leurs parents,

soit un total de 150 membres présents ou représentés sur 364 adhérents.

Selon les statuts du club, l'Assemblée Générale ordinaire pour être tenue valablement doit se composer d'un cinquième au moins des membres ayant le droit d'en faire partie, soit au minimum 73 membres. Le quorum est donc très largement atteint.

1. Désignation du président et du secrétaire de séance

- Présidente : Magali PONS désignée à l'unanimité
 - Secrétaire : Urara MITSUNAGA désignée à l'unanimité
-

2. Bilan moral et financier de l'association (pages 5-8 annexe A):

❖ **Rapport d'activité du club** (page 6 - annexe A)

- Augmentation de 14% de licenciés (+ 7 adultes et + 37 jeunes) à la rentrée 2020/2021 avec un total de 364 licenciés tous profils confondus
- La Team Compétition est passée à 2 créneaux d'entraînement par semaine (un seul en 2019/2020) - entraîneurs : Jérémie Hartmann et Philippe Bouzerand

❖ **Faits marquants de l'année écoulée** (page 7- annexe A)

- Ouverture des adhésions à l'été 2020 via formulaire en ligne et paiement par HelloAsso
- Renouvellement des voies de la SAE
- Embauche de Philippe BOUZERAND pour l'encadrement du cours jeunes du jeudi, du cours compétition du lundi et le coaching des compétiteurs sur certaines compétitions
- Poursuite des cours GrimpeCare destinés aux personnes en rémission de cancer
- Proposition d'un cours Seniors

>> Mais de nouveau, les restrictions imposées dans le contexte de la crise COVID ont impacté notre activité :

- Arrêt des cours adultes et séances autonomes le 28 septembre 2020
- Fermeture des cours jeunes du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020 puis fermeture à nouveau à partir de mi-janvier 2021
- Maintien des cours GrimpeCare (public prioritaire)
- Maintien des sorties programmées et proposition de sorties supplémentaires.

❖ **Les perspectives** (page 8- annexe A)

- Réouverture des cours et séances lorsque la situation nous le permettra. Pas de visibilité pour le moment
- Propositions de sorties
- Participations aux compétitions lorsqu'elles seront à nouveau programmées. Concernant le championnat régional de difficulté que nous devons accueillir le 8/9 mai 2021 suite au report de mai 2020, la compétition est à nouveau reportée, la situation sanitaire ne permettant pas de la réaliser.
- Poursuite du partenariat avec Vertical'Art Rungis dès la reprise des activités
- Et plusieurs autres projets présentés par les commissions.

❖ **Présentation des commissions**

▪ **Commission Matériel et SAE (Structure artificielle d'Escalade)** (pages 9-13 annexe A) :

- Grâce à la subvention obtenue auprès de la FFME en 2019 dans le cadre d'un appel à projet pour le développement de la multi activités, le club a pu acheter du matériel lui permettant d'organiser des sorties dans de nouveaux domaines d'activité : Alpinisme, Ski-Alpinisme et Escalade en Terrain d'Aventure,
-

- Renouvellement de toutes les voies (cotation inférieur à 7) en Septembre 2020. Huit membres de l'association ont été formés à la conduite d'une nacelle pour accéder au démontage des voies dans le grand dévers. De nombreux bénévoles ont aidé au rééquipement : démontage et lavage des prises, nous les remercions vivement pour leur investissement ! Le montage des voies a été réalisé en grande partie par une équipe d'ouvriers professionnels. A ce jour nous comptons 86 voies en remplacement de 81,

- Installation d'une poutre et de relais dans le pan,
- Mise en place du protocole COVID,
- Démontage des enrouleurs pour la maintenance des 2 ans,
- Inventaire complet du matériel stocké,
- Mise à jour du registre EPI (Equipements de Protection Individuelle).

▪ **Commission Formation et Compétition** (pages 14-24 annexe A) :

- 2 entraînements par semaine sur des créneaux de 2 heures. Encadrement par Jérémie HARTMANN et Philippe BOUZERAND (aide ponctuelle d'Alexandre TONG). La Team compétition est composée cette année de 17 compétiteurs, allant de benjamins à vétérans,
- Classement des Clubs en 2020 : National 87e sur 316 clubs, Ile-de-France 21e sur 103 clubs, Hauts-de-Seine 3e sur 16 clubs,
- Dossier de subvention Projet Sportif Fédéral 2020 >> obtention d'une subvention de 800€ pour le développement de la Team Compétition,
- Mise en place de séances mensuelles d'entraînement de Bloc à Vertical'Art à Rungis
- Prévu : Renouvellement des T-Shirts Compétiteurs,
- Présentation des Passeports.

Compétitions :

- Compétition Lamouret en octobre 2020 avec 19 participants Aspaliens. Première compétition organisée dans un contexte « COVID ». 2 podiums ont été réalisés avec une première place pour Céleste LECAMP en catégorie Minime et une seconde place pour Magali PONS en catégorie Vétérane,
- Open Combiné de Massy en Octobre 2020 avec 11 participants Aspaliens et la réalisation de 4 podiums : Jérémie HARTMANN, Fabien TEFFOT, Céleste LECAMP et Magali PONS,
- Suite à ses résultats en compétition, Céleste LECAMP a été proposée par la Ligue Ile de France- FFME pour participer aux deux sélectifs Equipe de France jeunes de bloc du 20 février 2021 à Fontainebleau (Karma) et du 20 mars 2021 à Rungis (Vertical'Art),
- Bouleversement du calendrier des compétitions à cause de la crise COVID.

Formation :

- Réalisation d'une formation nacelle pour 8 Aspaliens,
- Démarrage du stage pratique Initiateur SNE (Sites naturels d'Escalade) pour Sandra CHIRK et du stage pratique Initiateur SAE (Structure Artificielle d'Escalade) pour Sébastien DORIGO. Interruption des stages depuis octobre 2020 pour cause « COVID »,
- Intégration de Sébastien REMAUD dans l'Equipe Régionale Montagne >> formation durant des stages. Quelques stages ont pu être réalisés mais la majeure partie a dû être annulée à cause de la crise. Reprise progressive de certains stages en fonction des possibilités d'organisation dans le respect des contraintes sanitaires,
- A venir, en fonction de la reprise des activités : formations d'ouvreur de club, d'initiateur SAE/SNE, de juge et le passage de passeports.

▪ **Commission Communication** (pages 25-30 annexe A) :

- Articles sur les évènements (Championnat régional de difficulté prévu les 9-10 mai 2020,
-

Journées Découverte et Dominicales, Forum des Associations en Septembre...),

- Gestion du site internet (Formulaire d'inscription via HelloAsso, rédaction et mise en ligne des Actualités, communication aux Adhérents...),
- Communication : Newsletters, création de nouveaux supports, Community Management sur les réseaux sociaux, création de vidéo d'entraînement par les coachs...

▪ **Commission Jeunesse** (pages 31-38 annexe A) :

- 160 jeunes inscrits cette année,
- Organisation en visio à la rentrée d'une réunion d'information à destination des Parents,
- Planification de stages pendant les vacances scolaires dans le but de faire découvrir de nouvelles salles mais également des sites en extérieur, aussi bien sur du bloc que de la difficulté. Malheureusement beaucoup de stages ont dû être annulés à cause de la crise,
- Le Séjour Jeunes en vallée de la Loue prévu initialement en mai 2020 a été reporté en mai 2021.

▪ **Commission Sorties Escalade et Alpinisme** (pages 39-43 annexe A) :

- Bilan des Sorties en 2020 : organisation de 8 sorties malgré le contexte COVID (bloc à Fontainebleau, escalade grande voie dans le Massif des Bornes (Aravis), alpinisme dans le Massif du Mont-Blanc, multiactivités dans le Briançonnais, terrain d'aventure dans le Caroux...) comptabilisant 61 participants,
- Obtention d'une subvention de la FFME pour le développement des multi-activités >> Financement d'achat de matériel pour les sorties.

🔗 **Vote pour le quitus moral au Président : Approuvé avec 2 abstentions**

❖ **Bilan financier**

▪ **Bilan financier 2020** (pages 45-48 – annexe A)

Le bilan financier 2020 est excédentaire de 19 534€, soit un montant de 70 660€ en trésorerie en fin d'année. Il est proposé de le reporter pour l'année 2021.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs, notamment :

- + 7820€ de cotisation en 2020, suite à la création de 2 cours enfants en plus et la « Team compétition »,
- 10 869€ dépensé en moins pour l'encadrement suite à l'annulation des sorties,
- + 7 844€ suite à l'aide du chômage partiel,
- 4 000€ dépensé en plus pour le renouvellement des voies.

🔗 **Soumission pour approbation des comptes 2020 (pages 44-47 annexe A)**

- Vote pour approbation des comptes 2020 : approuvé avec 1 abstention
 - Vote pour le report de l'excédent 2020 : approuvé avec 1 abstention
 - Vote pour le quitus financier au Trésorier : approuvé avec 1 abstention
-

3. Budget prévisionnel 2021 (pages 49-54 – annexe A)

○ Base de prévision du budget prévisionnel 2021

- 408 adhérents en 2021-2022, soit 194 jeunes et 214 adultes. Plusieurs membres expriment leur inquiétude sur une baisse des adhésions comme la majorité des clubs mais le bureau explique qu'il reçoit régulièrement des demandes d'inscriptions malgré la crise et le confinement,
- Cotisation de base inchangée, soit à 250€, avec :
 - Réductions antoniens inchangée à -30€
 - Réduction réinscription ramenée à -30 € puisque les -50 € tenaient compte du confinement 2020
 - Réduction familles inchangée : 2p: -10€ / 3p: -15€ / 4p: -20€ / 5p et +: -25€
- La subvention CNDS s'arrête en 2021,
- Une subvention de 7000€ a été demandée à la mairie d'Antony,
- Le bureau va faire un dossier de subvention Projet Sportif Fédéral 2021 : 2000€.

○ Impact de la crise de la COVID sur les activités du club - proposition de réduction du montant des cotisations 2021-2022/remboursement partiel cotisations 2020-2021

- Le conseil d'administration a décidé de proposer aux membres 2020-2021 un remboursement d'une part de leur adhésion 2020-2021 pour les personnes ne souhaitant pas re-adhérer l'année prochaine ou une réduction (cumulable avec les autres) sur le montant de leur adhésion 2021-2022,
- Il est à noter que le remboursement se fera uniquement sur demande (via un formulaire de demande) à partir de fin septembre 2021. La réduction à la ré-adhésion sera automatique,
- La proposition faite par la Conseil d'Administration est de 80€ pour les jeunes et 110€ pour les adultes. Le montant de réduction/remboursement a été calculé sur le maximum que le club puisse réaliser sans se mettre en danger.
- Certains membres suggèrent également de laisser la possibilité de renoncer à une partie de la réduction ou du remboursement sur une base volontaire d'aide à l'association.

○ Présentation du budget prévisionnel 2021 - Vote

- Le budget prévisionnel 2021 proposé pour le club est donc déficitaire de -31 266€, soit 39 394€ en caisse à la fin de l'exercice,
- La principale ressource du club étant les adhésions, celui-ci doit garder un minimum de 35 000€ en trésorerie pour assurer le paiement des charges de janvier à juillet (début des adhésions).

🗳 Soumission au vote

- Pour le remboursement ou réduction à la ré-adhésion « COVID-19 » de 110€ pour les adultes et de 80€ pour les jeunes : approuvé avec 1 abstention.
 - Pour un montant des cotisations à 250€ (identique jeunes et adultes) pour la saison 2021-2022, avec -30€ pour les antoniens, -30€ pour les réinscriptions et -10 à -25€ pour les familles, cumulables, même cotisation pour adultes et jeunes : approuvé avec 1 abstention.
 - Pour le budget prévisionnel 2021 : Approuvé avec 1 abstention.
-

4. Point sur le résultat des élections de la Ligue Ile-de-France FFME, comité territorial 92 et sur les échéances électorales de la Fédération (pages 55-58 – annexe A)

- **Nouveau Comité Directeur de la Ligue IDF-FFME**

Président : Patrick Rivera, Vice-Présidents : Thierry Serin (ASPALA) et Charlotte Lemaire (ASPALA), Secrétaire : Adeline Prévost, Trésorier : Christian Lemaire (ASPALA).

Responsable commission Equipe régionale Jeunes Escalades (haut niveau) : Magali Pons (ASPALA)

Donc une forte représentativité de l'ASPALA au sein du comité directeur avec 4 membres sur 20 dont 3 au bureau.

- **Comité Territorial 92**

Election du nouveau bureau : Président Patrick Petremant, Secrétaire Pierre-Henri Daussy, Trésorier Patrick Mombaerts. Notre présidente est membre du conseil d'administration du CT92.

- **Election nouveau comité directeur de la FFME**

AG électorale les 3-4 avril 2021 pour le Nouveau Comité Directeur de la FFME. 2 listes se présentent >> Ensemble fédérons notre diversité / Cap 24 tous ensemble avec nos territoires

5. Questions diverses

Plus d'autres questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le procès-verbal de l'assemblée générale est signé par les membres du bureau.

Magali PONS
Présidente de l'ASPALA

Urara MITSUNAGA
Secrétaire de l'ASPALA



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Urara Mitsunaga.